

Polyscias rivalsii | ARALIACEAE

Nom commun principal : Bois de papaye

Synonyme : -

DESCRIPTION

Arbre à port droit, peu ramifié, pouvant atteindre 10-12 m de haut. Écorce lisse spongieuse de teinte blanchâtre à jaunâtre se détachant en poussière à son frottement, à rameaux marqués par de grandes cicatrices foliaires.

Feuilles alternes*, coriaces et vernissées*, longues de 50-60 cm, imparipennées* composées* de 15 à 21 folioles* de forme légèrement courbée, de 10-16 x 3-5,5 cm, portées par un pétiole* de quelques cm de long naissant sur des nœuds renflés, de forme ± ovale à sommet arrondi et à base arrondie asymétrique, à

marges* lâchement dentées et à nervure médiane proéminente sur les 2 faces ; folioles* juvéniles à nervure médiane teintée de rouge.

Fleurs petites, portées par un pédicelle* de 3-4 mm de long, groupées en grappes* composées* naissant sur l'axe des

rameaux ou en position subterminale*, dressées et atteignant 50 cm de long.

Fruits charnus, subsphériques*, de 5,5-6 mm de diamètre, à 6-8 côtes* saillantes sur le sec et surmontés d'un petit chapeau.



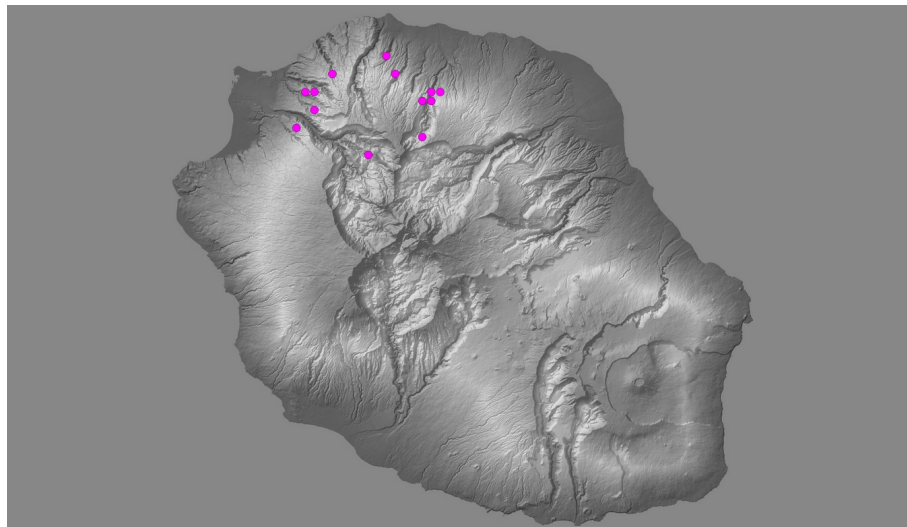


Écologie

Espèce des forêts semi-xérophiles de transition et des forêts humides de moyenne altitude du nord de La Réunion.

Confusions possibles

Peut facilement être confondue avec certaines espèces indigènes de *Polyscias* telles que *P. aemiliguineae* (nœuds d'insertion des folioles* peu renflés, pétioles* peu marqués, marges* entières, fleurs non pédicellées*), *P. repanda* (port + ramifié, moins de folioles* [4 à 5 paires], inflorescences à fleurs pédicellées* disposées en parasol) et *P. sessiliflora* (marges* très légèrement dentées et à bords retournés vers le bas). Au stade juvénile, elle peut être confondue avec de jeunes *Poupartia borbonica* (Bois blanc rouge - Anacardiaceae) qui présente cependant des folioles* moins nombreuses et duveteuses au toucher ainsi qu'avec des plantules de *Swietenia mahagoni* (Mahogani - Meliaceae) dont les folioles* sont pourvues d'une longue pointe droite au sommet.



Remarques

Espèce endémique de La Réunion faisant l'objet d'un Plan National d'Action (PNA) rédigé et coordonné par le CBNM.

